

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 21830

PRÉSENTATION D'UN CANDIDAT À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Je, soussigné(e)

CHERAUD

(Nom en capitales)

ROCH, PIERRE, SEAN, JOSEPH

(Prénoms en capitales)

Né(e) le 30/01/1966 à Nantes

Demeurant à La Trêverie 44320 SAINT-VIAUD

Téléphone (où vous pouvez être joint) :

Déclare présenter comme candidat à l'élection du Président de la République (Nom et prénoms en capitales) :

LASSALLE JEAN

En ma qualité de (Cocher une seule rubrique de 1 à 17) :

- 1. Député
- 2. Sénateur
- 3. Représentant français au Parlement européen
- 4. Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- 5. Conseiller régional ou membre de l'Assemblée de Corse
- 6. Conseiller départemental ou membre du conseil de Paris
- 7. Conseiller métropolitain de Lyon
- 8. Maire
- 9. Maire délégué d'une commune associée ou d'une commune déléguée
- 10. Maire d'arrondissement
- 11. Président d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
- 12. Président de la Polynésie française
- 13. Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- 14. Membre d'une assemblée de province de la Nouvelle-Calédonie
- 15. Conseiller territorial ou membre d'une assemblée d'une collectivité d'outre-mer
- 16. Membre de l'Assemblée de Guyane et de l'Assemblée de Martinique
- 17. Autre mandat habilité (indiquer lequel) :

Nom de la circonscription où je suis élu(e) (nom de la commune dans les cas 7 à 11) :

SAINT-VIAUD

Dans tous les cas :

Date : 01 03 2017

Signature manuscrite du présentateur (et dans les cas n° 8 et 9, scellé de la mairie) :

A. Chéran



Numéro du département d'élection* :

44

* Par exemple, 01 pour Ain (...), 971 pour la Guadeloupe, 972 pour la Martinique (...), 098 pour les députés élus à l'étranger, les sénateurs représentant les Français établis hors de France ou les conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger, 099 pour les parlementaires européens de nationalité française et élus en France ; pour les conseillers à l'Assemblée de Corse : département de rattachement (2A ou 2B) ; pour les conseillers régionaux : département correspondant à la section départementale ; pour les conseillers métropolitains de Lyon et les conseillers régionaux élus dans la métropole de Lyon : 069.

Communiqué de presse

Pourquoi parrainer Jean Lassalle ?

Près de 25 % de la population française vit dans des communes de moins de 2 500 habitants qui représentent près de 75 % du territoire français ;

C'est la France rurale.

Hélas, cette France avec son identité rurale propre a été la grande oubliée des thèmes des débats des primaires des grands partis politique français pour la présidentielle 2017.

Maire d'une commune rurale, élu sur une liste sans étiquette en mars 2014, il est aussi de mon devoir, à mon modeste niveau, de faire émerger cette question de la vision de la France rurale pour le bien-être et l'avenir de mes administrés.

En tant que maire, j'ai souhaité profiter de ma possibilité de parrainer un candidat qui axait son discours sur la ruralité pour faire émerger cette problématique. Un parrainage permet à une sensibilité de pouvoir s'exprimer et apporter sa vision des choses dans le débat.

Les grands candidats des grands partis sur ce sujet (Fillon, Hamon, Macron, Mélenchon, Le Pen*, etc.) sont tous issus de grandes ou moyennes villes et évoluent dans des sphères bien lointaines de la réalité de notre monde rural. *cités par ordre alphabétique

C'est d'ailleurs affligeant le vide sidéral observé sur ce sujet lors de la primaire de la droite, qui y était pourtant suffisamment ancrée dans nos territoires ruraux au cours des dernières décennies.

Je ne pouvais envisager d'apporter ce parrainage à un extrême de gauche ou de droite.

Mon pré choix s'est porté sur 3 candidats : Le régionaliste de centre gauche Christian Troadec, l'ex centriste UDI Rama Yade, et le député non inscrit Jean Lasalle. Je les ai interrogé sur des questions précises qui me tenaient à cœur : Le mariage pour tous, la gestation pour autrui, le statut de l'élu rural, la représentativité syndicale, la réforme territoriale, l'adoption pour les couples homosexuels, la fermeture des services publics en zone rurale....

Jean Lasalle est le seul qui défend des idées proches de mes convictions personnelles.

Ancien député UDF, de sensibilité de centre droit, il a regretté le clivage suscité par le mariage pour tous dans la société à l'époque en proposant un statut protecteur mais différent du mariage. Il porte aussi un regard novateur et attentif sur les minorités persécutées du Moyen Orient.

C'est le député qui interpelle le ministre de l'Intérieur en chantant en béarnais pour protester contre la fermeture d'une gendarmerie dans sa circonscription ou qui au péril de sa vie entame une grève de la faim pour sauver une usine et des emplois qui sont menacés par une délocalisation.

Il place également l'homme avant l'économie. L'économie devant servir l'homme et pas son contraire.

J'aurais pu choisir de ne pas utiliser mon parrainage, mais je souhaite par ce choix permettre à Jean Lasalle de porter ses idées dans le débat de la présidentielle et pourquoi pas de faire évoluer les positions des deux finalistes sur ce sujet de la ruralité ?

Il est important que ce sujet de la ruralité soit inscrit dans le débat de 2017 et je souhaite qu'il ne soit pas porté uniquement par Marine Le Pen symbole du vote contestataire où peuvent se replier malheureusement des habitants de zones rurales désespérés de ne pas être représentés.

Voici donc les raisons de mon choix que je tenais à vous expliquer.

Roch Chéraud, maire de Saint-Viaud

R. Chéraud

